Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 13 (1875)

Heft: 24

Artikel: Le Collége cantonal en promenade

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183287

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONDERENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Gonteur vaudois. — Toute léttre et tout envoi doivent être affranchis.

Le Collége cantonal en promenade.

Mercredi dernier, vers huit heures du matin, de nombreux curieux se portaient sur la promenade de derrière Bourg, pour assister au départ de notre petite troupe de collégiens. — La journée était excessivement chaude, mais splendide; les gouttes de sueur perlaient sur ces jeunes fronts, mais la joie était dans les cœurs.

Arrive bientôt la petite troupe de Cully, qui prend place dans les rangs.

La musique et les tambours sont en tête; les drapeaux s'alignent fièrement et laissent frissonner au vent leurs longs plis. Au commandement de : marche! il n'y a plus d'enfants dans cette joyeuse troupe; ce sont des vétérans; tous marchent d'un pas régulier et ferme, tous pincent sèchement les lèvres, impatients de hérisser une moustache qui se fait trop attendre.

Le public se range respectueusement sur les trottoirs et laisse passer l'armée.

Quelques minutes plus tard, elle prenait d'assaut une dizaine de wagons avec un courage, une ardeur indescriptibles. Rien n'arrêtait ces braves; ni les employés aux casquettes galonnées, ni les brouettes de camionnage qui encombraient le quai; tous les obstacles tombaient sous leurs pas.

Et n'avaient-ils pas avec eux tout ce qu'il faut pour réussir dans ce monde : le ministre de l'instruction publique pour les éclairer, celui des finances pour les rendre puissants et respectés. C'est fort heureux que le ministre de la guerre se soit abstenu, sans cela rien n'eut pu modérer leur ardeur belliqueuse et nous aurions peut-être aujourd'hui des combats terribles à déplorer.

Le train file... Cossonay... Eclépens... Chavornay. Les amis d'Orbe sont là; on quitte avec empressement les caisses roulantes où nous étions emballés et cuits, pour nous jeter dans leurs bras. Le soleil darde des rayons intolérables; la poussière du chemin se colle au palais; pas d'ombrages sur cette route qui serpente cependant au milieu d'une nature féconde, de champs fertiles, de riants vergers. Mais comme il y a toujours dans la vie quelque jouissance qui succède à la peine, nous bravons hardiment cette chaleur accablante, stimulés par la perspective d'une oasis rafraîchissante, que nous font entrevoir de riants coteaux de vignes à notre gauche.

Ne nous semblait-il pas déjà approcher de nos lèvres brûlantes l'excellent vin rouge de la localité, cette liqueur agréable, effervescente, qui dessine à la surface du verre une étoile si agaçante et si séductrice?...

Rien de plus amusant que de voir nos gens vivement altérés dire d'un air innocent, pour le seul prétexte de se verser une nouvelle rasade: « A propos, voyons s'il fait l'étoile! »

Hélas, vers le soir, il leur en faisait voir plus d'une.

Une collation, due à l'aimable initiative de la population d'Orbe, nous attendait sur la terrasse de l'Hôtel de France, où nous fûmes accueillis par une fraternelle allocution de bienvenue prononcée par M. Dupuis, instituteur.

Il y avait vraiment là une prodigieuse quantité de petits pains; des corbeilles énormes; toute la gent enfantine plongea dans le tas, et au bout de quelques minutes: éclipse totale. L'arithmétique du jour ne connaissait d'autre règle que la soustraction

Après la collation, promenade sur la belle terrasse du Château, où la petite troupe se forme en cercle compact au pied de la vieille tour, pour entendre M. Ch. Wulliémoz, qui, dans un discours plein de cœur et de patriotisme, fait avec une remarquable facilité d'élocution un narré à la fois rapide et clair des principaux traits historiques qui se rattachent à l'antique cité.

Mais le tambour rappelle, le cortége se forme et nous nous mettons en marche pour Montcherand. Bientôt les rangs se desserrent, la marche devient libre, tout le monde cause, rit, épanche sa joie après cet agréable accueil des amis d'Orbe, dont plusieurs nous accompagnent. La chaleur semble devenir encore plus intense; le soleil est sans pitié; sous ses baisers trop ardents, la conversation, si animée tout à l'heure, semble s'émousser; chacun presse le pas, impatient de sortir de la fournaise. Un de nos petits soldats, accablé, rompu de fatigue, marche avec peine; M. le conseiller d'Etat Boiceau, qui s'en aperçoit, le prend amicalement dans ses bras et le place à la califourchon sur ses épaules jusqu'à l'entrée de la forêt.

Plusieurs maîtres étaient en avant avec quelques parents. Tout à coup un groupe de gamins de Montcherand se montre au bord du chemin, et apercevant ces messieurs, ils crient à leurs camarades : « Venez! venez! ils vont passer; voilà déjà les régents. »

L'arrivée au but de notre course produisit chez tous une charmante surprise. Dans une forêt de chênes et au bord des rochers escarpés qui dominent le lit de l'Orbe, s'ouvre une grotte de 30 à 40 pieds de large sur 15 de hauteur. Les rameaux de la forêt retombent sur le front de ce large portique et le couronnent de verdure; tout autour de l'ombrage, des tapis de feuilles et de mousse.

A l'entrée du souterrain, le couvert est mis pour de nombreux convives. La nappe blanche et les services qui brillent font un curieux contraste avec ce refuge solitaire, cette nature sauvage qui nous entoure. - Au fond de la grotte se passe une scène fort amusante. A notre arrivée, un brave homme attendait là avec un tonneau de bière et de nombreux verres alignés près de lui. Il attendait la clientèle; celle-ci ne lui vint que trop. Le flot humain se précipita sous le rocher; toute cette jeunesse altérée s'empara des verres, et plus de cent mains à la fois se tendaient vers le débitant, qui ne débitait rien du tout, accablé sous le poids, pressé, torturé par le turbulent essaim. Ce pauvre diable avait des gamins partout, dans les jambes, sous les bras, sur les épaules; il n'était plus que la queue d'une longue grappe de collégiens. Jamais cet homme n'avait passé de pareils instants, jamais angoisse n'avait été plus grande. On assure qu'il n'en dormit pas et que le lendemain il fouillait encore dans les poches de son paletot pour s'assurer s'il n'y était peut-être pas resté quelqu'un de ces diablotins lausannois.

Rien de plus fraternel que le petit banquet servi sous la voûte rocheuse et animé par la musique du collége placée au fond du souterrain, dont elle éveil-lait les échos. — L'orateur de la fête, toujours gai, toujours aimable, mis en demeure de porter un toast aux fées, ne se fait point attendre; il s'acquitte de sa tâche en faisant ressortir toutes les beautés du site, et, par une digression charmante et pleine d'émotion, reporte toute l'attention sur la mère de famille, sur celle qui a élevé cette jeunesse, qui l'a éduquée et la suit avec une tendre vigilance: « Voilà, s'écrie M. Wulliémoz, la véritable, la plus belle, la plus intéressante des fées!... »

Un fait généralement ignoré, c'est que la grotte de Montcherand, où cette jolie réunion de famille avait lieu, tomba il y a quelques années entre les mains d'une administration communale qui la loua à un brasseur d'Orbe pour être utilisée comme dépôt. Un galandage en ferma l'entrée et les tonneaux s'y entassèrent.

Un galandage, là, en pleine forêt, en face de ces gorges imposantes, de cette nature sublime!!...

Mais la fée revenait chaque soir épier le profane; elle parcourait la forêt environnante, les cheveux au vent et le cœur navré. Elle se vengea par un mystérieux coup de baguette: les tonneaux pourrirent et la bière tourna.

La grotte de Montcherand fut dès lors rendue à la nature, dans la toilette que Dieu lui a donnée et qu'elle ne doit plus quitter. Un dernier et agréable épisode devait terminer la partie. M. le directeur Thélin, dont nous avons admiré pendant cette journée l'amabilité envers tous, la vigilance et le sincère attachement qu'il voue aux élèves du collége cantonal, voulut dire bonjour à M. Mullener, syndic de Montcherand, qui avait manifesté le désir de nous serrer la main au passage.

Nous arrivons d'abord quatre ou cinq.

- Bonjour, Messieurs, comment allez-vous?
- Chaudement, chaudement, M. le syndic.

— Eh bien, Messieurs, faites-moi le plaisir d'entrer, s'il vous plaît, vous prendrez un doigt de vin.

D'autres suivaient, hélas! non moins altérés. Le défilé continue: deux, quatre, huit, dix, quinze, vingt, trente et plus, grand Dieu! La salle à manger, le salon, le charmant parterre d'où l'on jouit d'un superbe panorama, tout est envahi.

M. le syndic débouche sans répit un vin délicieux. Le plateau circule, et de nombreuses bouteilles, tristes et veuves de liquide, s'accumulent sans cesse au bout de la table.

Et vous appeliez cela un doigt de vin, Monsieur le syndic! Hélas, des notre départ, à la vue des vestiges de la bataille et du nombre des vaincus, vous vous serez sans doute aperçu que l'expression était vraiment trop modeste.

A la suite d'incidents aussi agréables, d'étapes aussi attrayantes, comment voulez-vous que le retour à la maison ne fut pas gai. Il l'a été, croyez-le.

L. M.

La Suisse en 1939.

Lorsque les événements de 1814 et 1815 eurent brisé le trône de Napoléon et que la France eut banni sa famille, la duchesse de St-Leu, jadis reine de Hollande, chercha un asile sur le territoire du canton de Thurgovie, où elle vécut paisiblement jusqu'à la fin de ses jours. Persécutée par la fortune, elle paraissait ne trouver de bonheur qu'en faisant du bien aux autres, et la commune de Salenstein, dans laquelle se trouvait son domicile, voulut lui témoigner sa reconnaissance en accordant gratuitement le droit de bourgeoisie à son fils, le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Le Grand Conseil du canton de Thurgovie ajouta à ce droit de bourgeoisie, sous date du 14 avril 1832, la naturalisation gratuite aussi

Dans le reste de la Suisse, ce prince s'acquit une réputation avantageuse par la rédaction d'un manuel d'artillerie qui faisait preuve de connaissances solides; il fréquenta plusieurs fois comme volontaire l'école militaire fédérale de Thoune, et, par une distinction honorable, fut nommé capitaine d'artillerie dans le canton de Berne. Pendant le camp fédéral de Thoune, en 1834, il fit un service actif attaché à une batterie d'artillerie fédérale et à la solde de la Confédération.

Parmi d'autres preuves de son zèle pour les institutions militaires de sa nouvelle patrie, on peut citer encore le don de deux pièces de canon fait à l'arsenal de Thurgovie et sa participation empressée aux exercices de tir. La Société thurgovienne des